



Département  
**PAS-DE-CALAIS**  
Arrondissement  
**MONTREUIL-SUR-MER**  
Commune  
**FRESSIN**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi onze du mois de Juillet, à 19 heures, en application des Articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de FRESSIN.

Etaient présents les conseillers municipaux en exercice suivants :  
BELVAL Jean-Noël - BOQUET Christophe - GLACON Paul - DHALLEINE Christophe - WAREMBOURG Noël - BAHEUX Bernard - DELCUSE Sébastien - HIEL Charles - PICHONNIER Hélène - ANSELIN Jérémy - FRAMMERY Jean-Pierre - CONSTANT Julie - DUPONT Ariane - FAVIER Bernard

Absents : Mrs FAVIER Bernard (ayant donné procuration à BAHEUX Bernard),  
GLACON Paul (ayant donné procuration à DUPONT Ariane)  
BOQUET Christophe absent excusé

Président : VERGEOT Claude  
Secrétaire : PICHONNIER Hélène

Vente du café CARON :

L'ensemble des consors CARON a accepté notre offre d'achat de 40 000 €.  
Au départ il sagissait d'accueillir un lieu de proximité multiservices, avec la recherche d'investisseurs pour la réhabilitation du bâtiment.

Malgré des contacts, rien de concret.

Les élus pencheraient également pour la construction d'un ou deux logements.

En attendant il convient d'actualiser la convention avec un avenant sur l'enveloppe financière, l'acquisition ayant été revalorisée.

Vente terre à Thomas BOQUET :

Propriétaire de la parcelle ZD30 d'une superficie de 52a et 32ca, la municipalité a voté pour sa vente à l'occupant Thomas BOQUET.

Le prix de vente a augmenté depuis, et est désormais à 6 220 € l'hectare.

A l'unanimité l'assemblée accepte les nouvelles conditions de vente et autorise Monsieur le Maire à proposer le nouveau prix et à signer tout acte notarié pour la vente, les frais étant à charge de l'acheteur.

### Devenir du local accueillant les activités du foyer rural :

Bâti dans les années 69-70, le local « mille clubs de jeunes » se détériore très sérieusement.

Les élus ont visité les locaux avant la réunion.

Désormais il va falloir prendre une décision sur son devenir et sa vocation également : réhabilitation, vente, démolition.

Dans un premier temps un devis sera demandé à l'entreprise CARDON pour notamment la toiture et le bardage extérieur.

### Préparation des festivités des 13 et 14 juillet :

Elles commenceront par la retraite aux flambeaux le jeudi soir, avec départ et arrivée au stade CARON, avec la musique de FRESSIN, puis le feu d'artifice.

La société de pêche est chargée de la buvette.

Le lendemain vendredi, rassemblement à 10h45 salle DELEPINE, cérémonie aux monuments aux Morts, puis concert, remise d'une tablette ou d'un dictionnaire aux enfants entrant au CE2, distribution de bonbons, jeux traditionnels et vin d'honneur à la salle DELEPINE.

### Convention avec la CCHPM et l'Office de Tourisme pour la gestion des vestiges du château :

Une première convention signée le 11 avril 2009 avec la Communauté de Commune de FRUGES est désormais obsolète.

Elle stipulait « que le bénéficiaire assumait l'ensemble des droits et obligations du propriétaire des biens considérés, à l'exception du droit d'aliénation ».

Une première mouture proposée par l'Office de Tourisme a été réactualisée et envoyée aux services concernés.

L'idée est de reconduire les mêmes conditions de mise à disposition que dans la 1<sup>ère</sup> convention.

### Questions diverses :

- L'élague sous la ligne haute tension de la rue Blanche doit être fait avant fin juillet après l'intervention d'ENEDIS.  
Les branches atteignent désormais la route.  
Il en va de même pour une patûre rue de Planques : le dossier est traité par la MDADT.
- La dépose de l'abribus devait intervenir le 7 juillet avec scellement le 11 juillet et pose le 18 juillet.  
A l'heure actuelle, rien n'a été fait et le Maire a relancé l'entreprise pour qu'elle remplisse ses obligations.  
Il s'agit d'un sous-traitant du Conseil Départemental du Pas-De-Calais.
- Le Conseiller Régional Ghislain TETARD nous a fait part de l'obtention d'une subvention de 15 000 € pour les aménagements extérieurs de l'école.
- Le dossier de l'affaire de la photographe Julien-Swainston contre la commune a été classé sans suite par notre protection juridique, la plaignante n'ayant pas donné suite à sa demande d'indemnisation.
- Chemin d'Hesdin ; après l'entreprise d'élague Mariette, Baude-Billet a poursuivi les travaux avec la remise en forme et le reprofilage du chemin.  
L'entreprise Guilbart a été chargée de remettre d'autres chemins en état.
- D'autres problèmes ont été évoqués : ramassage de la tonte des haies rue des Gardes, objets dangereux (tôle) qui dépassent sur la voie publique, branches en provenance du bois de Fressin sur le domaine public.